



PRÉFET DES ALPES- DE-HAUTE- PROVENCE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Digne-les-Bains, le 2 février 2024

Soutien à l'agriculture : le préfet a consulté les organisations professionnelles agricoles et les acteurs du secteur bancaire

Marc CHAPPUIS, préfet des Alpes-de-Haute-Provence, a rencontré les organisations syndicales agricoles et les partenaires bancaires ce vendredi 2 février 2024 dans un contexte critique qui frappe les exploitations bas-alpines.

Outre la FDSEA-04, les Jeunes agriculteurs, la Confédération paysanne, ce temps de travail a réuni les services de l'État (DDT, DDETSPP, Banque de France, DDFIP) ainsi que des acteurs du secteur bancaire comme le Crédit agricole PACA, la Caisse d'Épargne CEPAC, la Banque populaire ou encore la Société générale.

Après avoir fait le point sur la situation financière des agriculteurs dans les Alpes-de-Haute-Provence, les représentants professionnels agricoles ont présenté au préfet leurs attentes et leurs propositions en matière de soutien économique aux exploitations en difficulté.

Les représentants présents des banques et des coopératives ont exposé les mesures de crise (notamment étalement des échéances, prêts à court terme, avances d'intrants et étalement des redevables) qu'ils pourraient être amenés à mettre en œuvre.

Le préfet, qui s'est engagé à mettre en œuvre rapidement les mesures locales qui relèvent de ses compétences, a rappelé qu'à court terme, la priorité est de soulager la trésorerie des exploitations pour leur permettre de relancer rapidement un nouveau cycle de production. A plus long terme, les mesures prises par l'État doivent viser à diversifier et consolider les revenus des agriculteurs et à restaurer la compétitivité des filières.

La juste rémunération des producteurs et la juste répartition des marges restent la préoccupation première de la profession agricole.

Les représentants professionnels présents ont salué les efforts développés par l'État pour le soutien des exploitants agricoles des Alpes-de-Haute-Provence, qui restent malgré cela très fragilisés.

Après avoir salué la mobilisation des administrations, des organisations professionnelles et des acteurs du secteur bancaire, le préfet a conclu en indiquant que cette instance idoine se réunira aussi souvent que nécessaire pour veiller à une mise en œuvre rapide et efficace de l'ensemble des mesures de soutien aux agriculteurs qu'appelle la situation.

Service de la communication interministérielle et de la représentation de l'État

Tél : 04 92 36 72 10

Mél : pref-communication@alpes-de-haute-provence.gouv.fr

Préfecture
8 Rue du Docteur ROMIEU
04016 Digne-les-Bains Cedex